

Compte-rendu du Conseil municipal du Vendredi 7 Juillet 2017

Etaient présents: Francis Laguerre, Daniel Alard , Gilbert Dupuy, Pierrette Lero, Janine Pascal, Patricia Laurent, Pascal Philip, Rémi Piquemal

Absents : Xavier De Ferluc (procuration à Daniel Alard), Julie Porte-Trauque , Fabienne Baro

Secrétaire de séance : Janine Pascal

1 – Modifications des Statuts du S D E 09 : ces modifications ont été approuvées par la Communauté d'agglomération Foix-Varihles. Dans les trois mois les communes devaient délibérer (ne le faisant pas dans ce délai vaudrait refus). **Vote à l'unanimité**

2 - Conventions antennes :

La Société « Tower Cast » nous a sollicités pour une éventuelle location de parcelle au Prat d'Albis en vue d'une implantation d'antenne de rediffusion télé et radio. La Commune s'est rapprochée de TDF repreneur de la Société ITAS, ces 2 sociétés ayant déjà implanté chacune 1 antenne sur une parcelle communale à titre locatif ainsi que 2 cabanons démontables. La commune a signalé des vices de forme sur l'implantation et sur le portillon et une gaine au sol. TDF se chargera des frais de remise aux normes. Après quoi les clauses du contrat seront rediscutées. Un géomètre vérifiera l'implantation sur la parcelle aux frais de TDF.

Quant à « Tower Cast » il est décidé de surseoir à cette demande.

Par ailleurs nous avons été interpellés par un technicien d'Orange pour l'antenne du Pech en vue d'une renégociation du contrat signé en 2009 pour 12 ans. La renégociation porte sur une indexation du loyer annuel de 1 % (au lieu de 2 %) avec un loyer annuel de départ révisé à la hausse (3650 €). Pour Orange, il y va d'un souci d'harmonisation. C'était aussi par compensation d'une imposition forfaitaire (IFER) mais celle-ci est reversée pour un tiers au Conseil départemental et pour deux tiers à la Communauté d'agglo (dans le cadre de la TPU).

En outre par rapport au contrat en cours et sur demande de la commune un article a été ajouté en ce qui concerne « l'environnement législatif et réglementaire ». Ces éléments (augmentation de la participation financière de départ avec baisse d'indexation à 1% et « garantie législative et environnementale ») amènent Mr le Maire à soumettre cette proposition de nouvelle convention pour 12 ans à partir de juillet 2017.

Vote émis : 8 pour et 1 contre (avec explication donnée quant au renouvellement pour 12 ans et à l'évolution de la recherche et des législations probables en ces domaines).

3 - Appel à projet « biodiversité » du PNR

Les contours de cet appel à projet peuvent concerner le Verger municipal dans une phase de poursuite d'aménagements à même de favoriser la diversité dans une zone de ripisylve particulièrement intéressante. Le dossier sera adressé au PNR et s'il est retenu, pourra nous faire bénéficier d'un financement au titre de la Transition énergétique.

4 - PLU

Suite au travail effectué par le cabinet « Interfaces » un premier diagnostic a été mis à l'attention de la commission urbanisme et des conseillers municipaux ainsi qu'aux partenaires associés. Ce diagnostic servira de base pour l'élaboration du PADD.

5 - SIVE /ALAE

Des travaux d'isolation vont être réalisés cet été au niveau des classes et salles du premier étage de l'école intercommunale (participation de Prayols de 7000 €).

Les enfants et les jeunes pour l'été peuvent se rapprocher des prestataires (Francas et PAJIP) pour les propositions d'activités et de séjours.

A la rentrée scolaire les activités liées à l'école et au collège seront soumises aux dispositions nouvelles prises par l'Etat et à la volonté d'accompagnement des collectivités territoriales.

Suite à une doléance de parent d'élève concernant une remise de « cadeau » alloué par la Mairie de Ferrières (via son CCAS) et distribué indûment à l'école pendant le temps scolaire, le conseil décide de poursuivre son action telle que définie et les parents concernés seront informés sur la politique de la commune de Prayols concernant les aides aux enfants de l'école et du collège. Ils peuvent se rapprocher du Maire qui apportera toutes les précisions.

6 - Salle polyvalente / Kiosque

La démolition du kiosque a été effectuée, la question des gaines réglée, la borne déplacée, les écoulements préservés. Le retour du FDAL prévoit un financement de 9100 €.

En ce qui concerne la salle polyvalente, un double appel d'offre supplémentaire concernant la sécurité et le contrôle a été obligatoire. Ouverture des plis le lundi 17 juillet. Un point d'étape avec l'architecte est programmé pour le jeudi 20 juillet à 10h.

7 - Marché dominical

Tous les élus ont été invités à participer, selon leur disponibilité, aux tours de permanence sur les marchés le dimanche et tous les présents en ont convenu. Avec la proposition du positionnement de chacun une information sera donnée sur la mission et les horaires à respecter.

8 - Transfert de charges

La communauté d'agglomération propose de retenir 1 000 € pour le transfert de la compétence « Jeunesse » et 384 € pour celui de l'aire de grand passage (déjà payé jusqu'ici par la commune). Comme la Communauté d'agglomération se propose de prendre en charge la participation pour l'habitat versée au Conseil départemental et qui s'élevait pour Prayols à 1 000 €, l'ensemble des opérations transférées reviendra à une opération blanche pour notre budget.
Vote à l'unanimité.

Questions diverses

« **Le fil de l'eau** »: après deux décennies, bonne nouvelle ! La Communauté d'agglomération lance une étude de faisabilité étendue de Mercus jusqu'à Rieux de Pelleport.

Poubelles déchets verts et containers dans les hameaux : La commune avec les services intercommunautaires concernés va étudier la faisabilité.

Le fléchage orange du parcours fontaines a été malicieusement détourné. Deux fixations au lieu d'une s'imposent !